

Le Bolley

Numéro 44, Hiver 2010 – 2011



Dans le bulletin numéro 43, nous apprenions que l'érable, sur la photo de gauche, planté à Rouyn-Noranda à l'été 2009 n'avait pas survécu. Depuis, il a été remplacé par un nouveau. Yvon Beaulé de Québec qui passait dans le coin est allé s'en rendre compte par lui-même.

Le mot du président	2	Marbleton 2011.....	16
Le carnet du patrimoine	3	Chronique militaire.....	17
Quand la musique change des destins	7	La milice canadienne du Bas Canada.....	20
Les différentes formes de testaments.....	11	Nouveau conseil d'administration.....	21
Le 4 septembre 2010	12	Naissance et décès	22
Mot de transition.....	15	Liste de nos membres	23

Le Bolley est le bulletin de liaison de l'Association des descendants de Lazare Bolley inc.
Case postale 214, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
<http://www.beaule.qc.ca>

Le mot du président...

Chers lecteurs et lectrices, je voudrais tout d'abord remercier Yvon, pour le travail qu'il a réalisé ces dernières années comme président de l'Association. Ses activités professionnelles l'occupant beaucoup, Yvon a choisi de céder sa place à la présidence sans toutefois quitter le conseil d'administration. Pendant son terme, Yvon a travaillé sur un très grand nombre de projets, il a été au cœur même de l'organisation de nombreuses activités et a participé à tous les congrès de la Fédération des familles souches du Québec. En plus, il a fait beaucoup de recherches pour contribuer aux pages de ce bulletin, sa chronique "le carnet du patrimoine" nous enseigne l'histoire, la vraie, du Québec et des gens qui ont façonné ce que nous sommes devenus. Cette chronique, Yvon continuera de nous l'offrir afin de nous permettre de découvrir les hauts faits de notre passé.

Après avoir connu des présidents comme Paul, Yvan et Yvon, il faut avouer que je me sens bien petit. La marche est haute et je ferai de mon mieux pour aider l'Association à poursuivre son chemin. Je suis sûr qu'ils se feront un plaisir de me venir en aide si je leur demande conseil. Il y a aussi notre ami à tous, notre trésorier, Jacques Beaulé qui grâce à sa longue expérience au sein de notre Association et du conseil d'administration est toujours de bon conseil et a une vision d'ensemble qui en font un membre proactif et indispensable.

Comme vous le savez, notre association est l'une des plus vieilles associations de familles de la Fédération des familles souches du Québec. Beaucoup d'associations et des plus grosses n'ont su poursuivre leurs activités. Notre association doit sa vitalité au travail de ses membres qui s'impliquent à tous les niveaux, en commençant par les membres qui, année après année, démontrent leurs intérêts en renouvelant leurs abonnements, les personnes qui participent à l'organisation des activités annuelles, celles qui prennent part à ces activités, les gens qui contribuent généreusement au contenu du bulletin et enfin le conseil d'administration qui participe de façon plus concrète aux destinées de l'association.

Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour remercier Paul-Émile et ses compères pour l'organisation



de notre rencontre du 4 septembre dernier à Chambly. La salle, les activités et les repas étaient tous de premier choix, rien n'était laissé au hasard. Félicitations et merci aux noms de tous les participants pour cette belle journée. De plus, nous avons eu droit à de nouveaux visages, des Beaulé qui se sont joints à nous pour passer une agréable journée.

L'an prochain, pour être plus précis, le 6 août 2011, notre rassemblement se tiendra à Marbleton. Il s'agit de mon village natal, que je vous invite à venir découvrir. Situé à environ trente minutes de Sherbrooke, Marbleton fait partie de la prestigieuse liste des plus beaux villages du Québec et de la route des Cantons. J'espère vous y voir en grand nombre, tous les Beaulé et descendants de Beaulé y seront bienvenus qu'ils soient ou non membre de notre association. Répandez la nouvelle et invitez vos frères, vos sœurs et vos enfants à venir découvrir un beau coin de pays.

Grâce à Yvan, notre historien, et à des collaborateurs de partout, nous avons découvert depuis une vingtaine d'années la vie de ceux qui ont construit notre grande famille. Un de mes souhaits est de connaître la vie des descendants de Lazare Bolley, de nos frères, de nos sœurs, cousins, cousines, oncles ou tantes qui font de façon professionnelle ou amateur des compétitions sportives ou autres, de la musique, des arts. Je suis convaincu que nous avons là de belles histoires à raconter. Ce bulletin est le vôtre... appropriiez-vous ses pages.

Votre président, Marcel Beaulé.

Attaque américaine (1775-1776)

"UNE AVENTURE PRESQUE RÉUSSIE"

Si on fait un retour sur l'histoire :

- 1^{er} En 1628, les frères KIRKE prennent Québec défendu par CHAMPLAIN.
- 2^e En 1690, le général anglais PHIPS s'amène devant Québec qui est si bien défendu par FRONTENAC.
- 3^e En 1759, c'est la prise de Québec par WOLFE devant MONTCALM.
- 4^e En 1760, c'est le siège de Québec par le général de LÉVIS (forces françaises).

C'est aussi la capitulation de l'armée française à Montréal le 8 septembre 1760 et par le fait même la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais.

Donc, nous en sommes en 1775 et ça fait maintenant 15 ans que les Anglais ont conquis les Français. Nous avons en filigrane une population française à peine sécurisée dans le nouveau régime et sollicitée par les Américains qui veulent se séparer de la Couronne Britannique (RÉF : l'indépendance des 13 colonies américaines).

Alors les Canadiens (français en majorité) se demandent s'ils devraient appuyer le nouveau conquérant anglais ou s'ils désirent soutenir et combattre dans les rangs des rebelles (américains) et risquer d'empirer leur situation en cas d'échec! Alors pour les vaincus francophones, c'est un fameux dilemme déchirant!

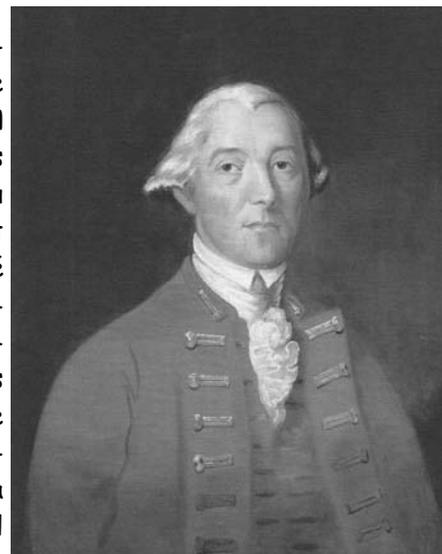
Le conflit entre l'Angleterre et ses anciennes colonies d'Amérique s'envenime dès le printemps 1775. L'action armée se déroule entre autres à quelques pas de la frontière coloniale. L'audacieux Bénédict Arnold et l'intrépide Ethan Allen s'emparent des positions britanniques du lac Champlain, à Ticonderoga (l'ancien fort Carillon) et à Crown point (fort St-Frédéric), qui sont à peine défendues, dès le mois de mai. C'est une initiative individuelle de ses deux commandants puisque le congrès continental mené par Georges Washington

n'approuvera l'envahissement du Canada qu'en juin 1775.

LES FORCES EN PRÉSENCE :

Une première armée, composée de 1 200 hommes et commandée par PHILIP SCHUYLER et RICHARD MONTGOMERY, emprunte la voie traditionnelle d'invasion, c'est-à-dire le couloir du lac Champlain - rivière Richelieu. La deuxième armée de 1 700 hommes et commandée par BENEDICT ARNOLD emprunte le trajet ardu et inusité des rivières Kennebec et Chaudière et qui comprend la traversée des Appalaches. Ces deux armées se mettent en marche au début septembre. Mal équipés, mal entraînés et peu portés à la discipline, les soldats de MONTGOMERY et ARNOLD ont néanmoins le courage et la conviction de lutter pour une cause juste.

De son côté, le gouverneur britannique GUY CARLETON (général en chef des troupes anglaises au Canada) avait réduit ses forces de moitié au profit des colonies et des territoires du sud depuis 1774. Il ne dispose que de deux régiments; un dans la région de Montréal et l'autre dans la



Guy Carleton, gouverneur Britannique

région de Québec, totalisant environ 900 hommes. Se joignent à l'armée anglaise 350 écossais qui forment le régiment "Royal Highland Emigrants" et Carleton espère joindre à ses rangs les milices canadiennes.

Malgré le soutien de l'évêque Jean-Olivier Briand qui incite la population à s'enrôler pour répondre à l'appel du gouverneur, le succès est très mitigé. À Montréal, on forme une compagnie de 80 hommes tandis qu'à

Québec deux corps de milice sont formés, l'un franco-phonique et l'autre anglophone. En fait, plusieurs canadiens français préfèrent rester neutre prétextant que le conflit constitue davantage une question "familiale" qui doit se régler entre anglophones.

Entretiens, Carleton part pour Montréal pour y fortifier ses positions et concentre à cet endroit la majorité de ses maigres effectifs soit à Montréal et St-Jean. Pendant ce temps à Québec, c'est le lieutenant gouverneur HECTOR CRAMAHÉ qui est chargé de défendre la ville. Durant tout l'été et surtout à l'automne, il entreprend des mesures pour fortifier les batteries et les plates-formes et les blockhaus au devant de l'enceinte. Une double barricade ferme chacune des extrémités de la Basse-ville du Cap-aux-Diamants et du Sault-au-Matelot avant l'arrivée imminente de ARNOLD et son armée. CRAMAHÉ organise une petite flotte en réquisitionnant tous les bateaux appartenant aux particuliers et confisque toutes les embarcations de la Rive sud et l'Île d'Orléans. ARNOLD arrive sur la Rive sud en face de Québec début novembre et en même temps arrive à Québec l'énergique MACLEAN à la tête du fameux régiment "Royal Highland Emigrants" et ses 350 hommes.

Le lieutenant gouverneur refuse de recevoir les messagers d'ARNOLD demandant la reddition de Québec.

Revenu à Québec le 19 novembre, CARLETON décide de débarrasser la population de la ville des partisans des rebelles américains. Plusieurs marchands anglais sympathisants s'en vont. Le gouverneur réorganise en quatre brigades ses effectifs (entre 1 800 et 1 900 hommes) qui comprend les réguliers, la milice canadienne française et anglaise et les marins. La milice française est divisée en au moins neuf compagnies dont deux regroupent comme en 1759, les élèves du Séminaire de Québec et d'anciens artilleurs.

En tout et partout, CARLETON dispose de 5 000 hommes et possède des provisions suffisantes pour tenir un siège de six mois! En fait, l'objectif de CARLETON se résume à tenir en échec les troupes rebelles durant l'hiver en espérant l'arrivée des renforts dès l'ouverture du fleuve à la navigation au printemps 1776.

N.B. Ne trouvez-vous pas qu'il copie les mêmes faits et gestes que le général MURRY au printemps 1760 assiégé par l'armée du général de LÉVIS?



Soldat rebelle de l'armée continentale

CARLETON use d'une grande prudence; il n'ordonne que rarement des sorties si ce n'est que pour se procurer du bois de chauffage. Il fait démolir des maisons dans la Basse-Ville. Il tire profit de son imposante artillerie en organisant un tir constant sur les positions ennemies, afin de nuire à leurs mouvements et surtout de les empêcher de construire leurs batteries.

LES ACTIONS D'ARNOLD ET MONTGOMERY

Pendant ce temps, ARNOLD arrive à Lévis la deuxième semaine de novembre avec plus ou moins 8 000 miliciens. Il ne dispose pas de force suffisante pour assiéger la ville et l'attaquer. Il doit attendre son comparse MONTGOMERY qui arrive par Montréal. Son armée est passablement affaiblie en raison de la maladie, fatigue

et malnutrition. Il ne possède pas d'artillerie et les provisions de poudre ont été perdues ou rendues inutilisables lors de la traversée des Appalaches.

En fait, il a plus peur de se faire attaquer que d'attaquer (il était vraiment culotté d'envoyer des émissaires auprès du lieutenant gouverneur CRAMAHÉ pour lui demander la reddition de Québec). Il établit son campement sur la propriété de CALDWEL le long du chemin Ste-Foy. Après quelques jours seulement, il décide d'un repli stratégique à Pointe-aux-Trembles (Neuville), espérant l'arrivée de MONTGOMERY.

La jonction des deux armées américaines ne se réalise qu'au début décembre 1775; en effet MONTGOMERY ayant retardé sa progression d'un mois et demi à cause du siège devant St-Jean qui s'est prolongé. Il a avec lui un contingent de 300 miliciens (il a dû laissé 500 hommes en garnison à Montréal). La force combinée des rebelles se chiffre à plus ou moins 1 000 hommes à laquelle il faut ajouter environ 200 canadiens français favorables à leur cause et recrutés à Montréal. Fait à noter : les rebelles ont dû confisquer les habits militaires des Britanniques saisis à Chambly et Montréal pour se changer et rester au chaud. C'est pourquoi, ils ont dû se faire une marque spéciale aux cheveux pour se distinguer de l'ennemi. Le 5 décembre, l'armée de MONTGOMERY investit la campagne environnante de Québec (St-Augustin, Ste-Foy, Beauport et l'Île d'Orléans). Ensuite, il fait construire une batterie à environ 700 mètres à l'ouest de la porte St-Jean et ouvre le feu le 13 décembre. Elle est rapidement réduite au silence par l'artillerie britannique montée sur les remparts de la ville. Une autre batterie est installée dans St-Roch (basse-ville) et malgré un tir cadencé, aucun dommage important n'est fait aux fortifications.

L'ASSAUT DU 31 DÉCEMBRE 1775

MONTGOMERY prépare un plan d'assaut sur Québec qui sera mené à la faveur de la prochaine tempête de neige. Cette fois, l'attaque principale sera dirigée contre la Basse-Ville. Après avoir saisi ces ouvrages et avoir incendié les maisons et hangars de la Basse-Ville, les deux armées se rejoindront pour s'emparer de la Haute-Ville par la Côte-de-la-Montagne. Afin de disperser les forces britanniques, une feinte sera dirigée simultanément sur les remparts de la Haute-Ville vis-à-vis la porte St-Jean.

Le signal de départ est donné vers 4 heures, le matin du

31 décembre par le tir de roquettes au bas du Cap-aux-Diamants. Pendant qu'une autre troupe simule l'attaque de la Haute-Ville, ARNOLD et MONTGOMERY dirigent leurs armées sur les barrières de la Basse-Ville tel que prévu. MONTGOMERY commande l'assaut dans le secteur du Cap-aux-Diamants et s'empare facilement du premier obstacle mais il est tué lorsqu'il est sur le point d'atteindre la 2^e barricade. L'officier en second, saisi de panique, ne capitalise pas sur cette demi-victoire et sonne la retraite sur le champ.

Pendant ce temps, les troupes dirigées par ARNOLD enlèvent la première barrière du Sault-au-Matelot, malgré un tir soutenu provenant des remparts de la Haute-Ville; ARNOLD est blessé gravement à une jambe. Les miliciens rebelles rencontrent une plus grande résistance au second obstacle et leur situation s'envenime à la faveur des mouvements de troupes orchestrées par CARLETON. Pris en trappe de part et d'autre par les effectifs britanniques envoyés en renfort depuis la Côte-du-Palais d'autre part, les miliciens rebelles doivent déclarer forfait après plusieurs heures d'âpres combats. Les pertes du côté des Américains sont lourdes : 400 prisonniers, 42 blessés et 30 morts. Du côté britannique, quelques blessés seulement.

L'HIVER 1776

La défaite du 31 décembre 1775 réduit davantage les forces d'ARNOLD qui demande à être relevé de son commandement; il ne dispose plus que de 800 miliciens au maximum. Son artillerie est réduite à quelques pièces de douze livres. Aussi, la seule manoeuvre qu'il puisse tenter est de bloquer les communications des britanniques avec l'extérieur de la ville fortifiées dans l'attente des renforts qu'il sollicite auprès de Washington et du Congrès.

L'espoir des rebelles est ranimé par l'arrivée sporadique et constante de petits contingents de troupes et de quelques pièces d'artillerie à partir de la fin janvier. On envisage un nouvel assaut et, en février, des échelles sont fabriquées à cet effet. La maladie et les désertions empêchent cependant toute action d'envergure.

A la mi-mars, les hommes d'ARNOLD entreprennent la construction d'une nouvelle batterie montée de cinq pièces, à Lévis, sur la rive sud. Elle ouvre le feu le 3 avril. Au même moment, les américains aménagent une autre batterie du côté de Beauport en remodelant une

section des anciens retranchements français. Une troisième batterie est envisagée sur les plaines d'Abraham vis-à-vis de la porte St-Louis. De nouveau l'artillerie des insurgés n'occasionne que très peu de dommages aux fortifications de la ville.

Du côté britannique, CARLETON poursuit sa tactique teintée d'une grande prudence et il ne tire pas avantage de sa victoire sur les troupes de MONTGOMERY. Le gouverneur dispose toujours d'une artillerie bien garnie sur les remparts et les différentes batteries de la Haute et Basse-Ville.

Il surveille constamment les mouvements ennemis et réagit aux actions entreprises. Il bombarde les artificiers d'ARNOLD rendant leurs tâches beaucoup plus difficiles. Il monte une pièce de 32 livres sur la grande batterie pour s'opposer plus efficacement à celle construite par les Américains sur la rive sud; tout comme une autre plate-forme près de l'Hôtel-Dieu de Québec pour répondre à la batterie construite par les ennemis du côté de Beauport.

En somme, précaution et vigilance caractérisent les gestes du commandant britannique durant tout l'hiver. On travaille constamment à enlever la neige sur les canons et dans les fossés des fortifications; le rempart est éclairé toute la nuit par des lanternes suspendues à chaque angle de bastion, particulièrement lors d'alertes ou de rumeurs d'attaque; un fossé est même creusé dans la glace autour des navires en Basse-Ville.

LA LEVÉE DU BLOCUS

L'Espoir suscité chez les "Américains" par l'arrivée, au début mai, de l'un des vainqueurs du siège de Boston, JOHN THOMAS, pour commander l'armée continentale, dont les effectifs sont portés à près de 2 000 hommes, s'effrite très rapidement. L'échec de la tentative d'incendier la Basse-Ville par l'envoi de brûlots qui n'atteint pas la cible, mais surtout les rumeurs de la

remontée du St-Laurent par une flotte britannique réduisant l'ardeur des rebelles.

En effet, le matin du 6 mai 1776 arrive dans la rade de Québec, le premier navire britannique amorçant l'envoi d'un renfort de 9 000 hommes commandés par JOHN BURGOYNE met un terme à l'aventure américaine devant Québec qui a duré plus de six mois.

CONCLUSION

Force est d'admettre que les dirigeants britanniques ont toujours soutenu leur armée et milice canadiennes. Souvenez-vous en 1760 lors du siège du général Lévis devant Québec! Ce fut encore là des renforts britanniques qui arrivèrent au printemps!

Autre chose, on n'assiège pas Québec à l'automne tard et pendant l'hiver. Ce que l'ennemi n'a pas compris, c'est qu'il faut faire le contraire. C'est-à-dire faire avancer les armées de terre pendant l'hiver, les installer, prendre le temps de transporter les batteries et par la suite engager le combat au printemps!

L'endroit stratégique où Québec a été construit (le fleuve d'un côté, les remparts de l'autre côté et finalement la rivière Saint-Charles de l'autre côté) a fait de Québec une ville fortifiée qui n'a jamais été prise d'assaut mais qui a capitulé.

Aujourd'hui, c'est ce qui fait de Québec la seule ville fortifiée en Amérique du Nord et c'est ce qui lui donne tout son charme et sa renommée mondiale.

Soyons fiers de cette ville!

YVON BEAULÉ

Réf : Québec Ville militaire ed . Art Global André Charbonneau.



Maquette d'une ferme.

Dans l'exposition permanente du Fort Chambly, nous avons eu l'occasion d'admirer de nombreuses maquettes. Celle-ci nous permet de voir une ferme du 19^e siècle. La maison, les bâtiments, le four à pain, le jardin et même le bétail dans les champs sont représentés avec beaucoup de précision.

Quand la musique change des destins

Par Karine Beaulé-Prince

Quelle image représente mieux la vie qu'un enfant qui naît, qui grandit, qui joue ou qui invente des histoires? Malheureusement, trop d'enfants aimeraient la réinventer leur histoire, voire renaître ailleurs, car cette vie qui est la leur n'est pas un rêve, mais bien une réalité parfois lourde, emplie de pauvreté, de décrochage et de détresse, où le rire et l'innocence n'ont souvent pas d'échos...

En 2009-2010, j'ai eu le privilège de rencontrer des jeunes qui m'ont apporté une grande leçon de vie, une leçon d'humilité, d'espérance, de simplicité... soit d'apprendre à apprécier ce que nous avons. J'ai travaillé comme adjointe à la coordination à l'École de Québec de Jeunes musiciens du monde (JMM). Cet organisme à but non lucratif offre des cours de musique traditionnelle gratuits à des centaines de jeunes de milieux populaires, contribuant ainsi à leur épanouissement et à leur persévérance scolaire.

« En offrant aux jeunes de ces secteurs un projet culturel intensif, JMM soutient que les défis auxquels ils sont confrontés seront plus faciles à vivre et à dépasser » soutient son directeur général, Pierre Girard. *« La musique traditionnelle est un instrument de socialisation et de cohésion. Nous misons sur ce pouvoir de rassemblement entre les familles, les écoles et les organismes communautaires pour organiser les solidarités autour des enfants en mettant l'emphase sur un échange entre les générations. »*

Les premières notes... en Inde

Jeunes musiciens du monde est né de l'initiative de Mathieu et Blaise Fortier, Agathe Meurisse-Fortier et Ustad Hameed Khan, réunis en Inde en 2001. Les conditions précaires de plusieurs jeunes Indiens et le désir d'offrir une alternative meilleure ont poussé les fondateurs à mettre sur pied un projet gratuit d'éducation à la musique classique indienne, une passion commune à tous.

« Un an après le début du projet qui rassemblait 40 jeunes, les résultats étaient concluants : les élèves se sont révélés talentueux, motivés et assidus; leur santé s'était améliorée; ils faisaient preuve de solidarité, de



tolérance; leur estime d'eux-mêmes et leur vision de l'avenir étaient plus justes et enrichies, » explique Blaise Fortier, co-fondateur de JMM.

Aujourd'hui, ce sont plus de 140 élèves qui fréquentent l'école indienne de JMM, où ils sont logés, nourris, vêtus, soignés et reçoivent une éducation scolaire et musicale de qualité, six d'entre eux étant même passés aux études supérieures. *« Si je n'avais pas été à la Kalkeri Sangeet Vidyalaya, je serais en ce moment en train de travailler dans les hôtels pour faire les ménages ou n'importe quel autre travail dur »*, témoigne Prakash Chavan*, âgé de 12 ans.

...puis traversent les continents

L'expérience indienne convainc les fondateurs de JMM de la pertinence de leur approche auprès des jeunes. En 2003, une deuxième école de musique voit le jour dans le quartier populaire de Saint-Sauveur (Basse-Ville de Québec), d'où sont originaires Mathieu et Blaise. Le

programme est alors offert après l'école régulière, et surtout axé sur le patrimoine musical québécois avec une ouverture sur les musiques du monde.

L'année suivante, l'école de Montréal ouvre ses portes dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Depuis, les deux écoles québécoises sont en constante évolution et le progrès et l'enthousiasme des jeunes sont palpables. En 2009-2010, les deux écoles comptent respectivement 82 et 72 élèves, âgés entre 5 et 19 ans.

« Je pense sincèrement que Juliette* aurait beaucoup plus de difficulté à l'école régulière si elle n'avait pas eu la musique. JMM Québec lui a fait vivre des succès qui ont amélioré son estime et sa confiance en elle. Ma fille a un prof extraordinaire qui l'accompagne », témoigne la mère de Juliette, 11 ans.



... et brisent l'isolement d'une communauté algonquine

En 2008, JMM démarre un nouveau projet musical auprès d'enfants autochtones dans la communauté anicinape de Kitcisakik en Abitibi, où vivent quelque 450 Algonquins isolés au cœur de la réserve faunique de La Vérendrye, à environ une heure de Val-D'Or. Cette communauté, l'une des plus pauvres au Canada, compte 45

enfants qui fréquentent l'école primaire de la communauté, de la maternelle à la 3^e année. Les cours de musique sont intégrés à l'horaire régulier de l'école et dispensés en partie en langue anicinape (algonquine), dans le respect des traditions culturelles de la communauté.

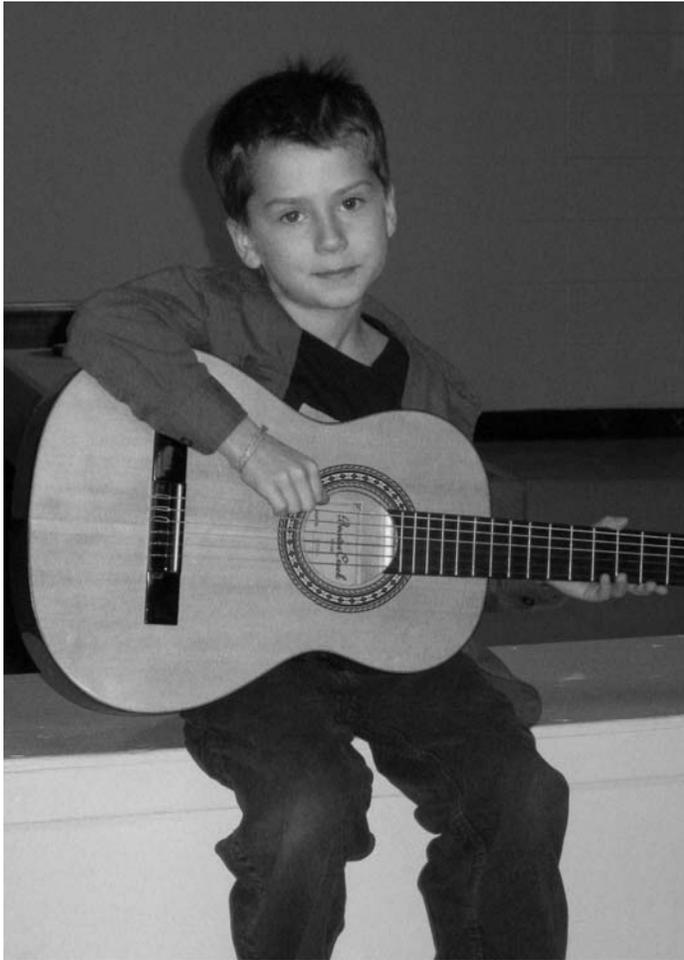
« La participation des jeunes aux activités musicales semble avoir un impact sur l'ensemble de cette communauté; il n'est pas rare de voir et d'entendre des adultes, parents d'élèves ou non, se balader et chanter une chanson apprise ou écrite par les enfants lors de leurs cours de musique » explique François Gérardin, coordonnateur de l'École de Kitcisakik.

Partager le quotidien des jeunes... en musique

A Québec, les enfants de 4 à 6 ans découvrent les sons et les rythmes à travers des cours d'éveil musical, puis à 7 ans, ils choisissent de poursuivre en piano, en violon, en guitare, en percussions africaines ou en chant. L'équipe de professeurs, tous des musiciens professionnels, offre des cours individuels et de groupes. Toutefois, ce sont les ensembles musicaux qui sont privilégiés afin de favoriser la socialisation des élèves : un nouveau concept de Combo Trad a d'ailleurs été mis sur pied cette année pour monter des pièces traditionnelles avec des élèves en piano, en violon et en chant.

De plus, après quelques années passées à JMM, les élèves les plus talentueux, motivés, assidus et qui démontrent une bonne capacité d'interaction sont invités à former le Band JMM, qui regroupe l'ensemble des instruments. Sous la direction de Martin Racine, ancien violoniste du groupe traditionnel québécois « La Bottine souriante », le Band JMM travaille ses propres compositions - les élèves contribuent à la création de la musique, des paroles et des rythmes, qu'il présente lors de performances publiques à différents moments de l'année. Cette année, les élèves ont notamment performé lors d'un congrès nord-américain de tourisme au Château Frontenac et durant l'Assemblée générale annuelle de la Caisse populaire Desjardins locale.

Au sein de l'école, mon rôle consistait, soir après soir, à gérer les horaires des classes et des professeurs, coordonner l'accueil des élèves après l'école et entre les cours, et interagir avec leurs familles. Environ le tiers des familles d'élèves sont immigrantes, la plupart en provenance d'Amérique latine, et quelques autres d'Afrique et d'Europe. L'usage de l'espagnol est rapide-



accompagnons nous rappellent pourquoi nous faisons ce travail, pourquoi chacun de nos efforts en vaut la peine. Certains petits miracles se produisent aussi parfois et nous touchent profondément. Voici deux moments magiques vécus cette année :

Constamment accompagné de son père, Javier* joue dans son coin, ne parle presque pas, semble perdu dans ses pensées. D'origine latine, il échange parfois quelques mots en espagnol avec son père, qui le calme avant le début des cours et le convainc de pratiquer le djembé (percussion africaine). Après un certain temps, je réalise que les efforts du père n'aboutissent pas, Javier semble venir à reculons. J'apprends que Javier vit des retards importants depuis sa naissance, qu'il n'a jamais été un petit garçon comme les autres, mais que les rythmes, la danse et la musique le font vibrer. Il souffre d'un déficit d'attention, sa mémoire à court terme est atteinte, tellement que ses résultats scolaires sont désastreux et il ne fonctionne pas en groupe. Je propose au père de le jumeler avec un autre élève d'origine latine, que je responsabilise pour qu'il lui traduise les consignes et l'aide dans son apprentissage des rythmes. Les deux élèves deviennent rapidement complices, le professeur s'ajuste en lançant quelques consignes simples en espagnol et modifie sa méthode d'enseignement. Quelques jours plus tard, les enfants du cours m'appellent en criant : « *Karine, viens voir, Javier est capable de jouer le rythme tout seul !* » Environ un mois plus tard, le père me téléphone, ému : la professeure de Javier à l'école régulière n'a que de bons mots pour son fils dans son bulletin scolaire, Javier semble plus confiant, concentré et a même réussi un exposé oral, lui qui pouvait à peine s'exprimer en début d'année. J'en ai des frissons...

ment devenu un outil de communication très utile pour assurer un suivi complet auprès de parents d'élèves ne maîtrisant pas totalement le français.

Plusieurs enfants proviennent de milieux défavorisés et sont aux prises avec des problèmes socioéconomiques engendrant trop souvent violence conjugale, monoparentalité, pauvreté accrue, retards scolaires, etc. En collaboration avec les professeurs, parfois témoins de confessions de la part d'enfants, la directrice de l'école et moi-même avons dû constamment faire preuve d'écoute, de patience et de vigilance auprès de ces jeunes, parfois laissés à eux-mêmes avec des défis quotidiens d'adultes... Dans certains cas - heureusement isolés - nous avons même dû nous assurer du soutien d'organismes d'intervention sociale.

Pour conclure sur une note positive...

À JMM Québec - comme dans toutes les écoles cha-peautéées par l'organisme - chaque soirée de cours apporte son lot de surprises. Heureusement, chaque sourire, chaque course pour arriver premier en classe, chaque étoile qui brille dans les yeux de jeunes que nous



Patricia, 7 ans, est autiste et adore chanter! Elle a une voix juste, une expression scénique incroyable, mais

s'adapte difficilement en groupe et fait parfois preuve d'agressivité à l'école régulière. Après quelques semaines de cours de chant individuels, ma directrice décide d'intégrer Patricia au groupe de chant. Le défi est de taille pour la professeure et l'équipe de direction, car personne d'entre nous n'avons jamais travaillé avec des enfants autistes. Le résultat est spectaculaire, Patricia arrive en courant à ses cours, tous sourires, apprivoise les élèves, la professeure et s'adapte tranquillement dans le respect de la discipline. Puis, elle est invitée au concert d'Autisme Québec présenté au Musée de la civilisation. Son défi : performer en chantant une pièce ardue, de son choix (!), accompagnée d'une pianiste autiste lourdement atteinte. L'une chante, s'embrouille, arrête et recommence constamment... tandis que l'autre joue d'un bout à l'autre sans jamais s'arrêter et enchaîne la mélodie en boucle. Selon la mère de la pianiste, sa fille n'a jamais eu aucun contact social et sa seule façon de s'exprimer demeure le piano. Le concert approche, les pratiques n'évoluent pas, la cohé-

sion est totalement absente, mais peu importe, ce qui compte aux yeux de tous est de permettre aux filles d'aller jusqu'au bout de leur passion commune, peu importe le résultat cacophonique. Le soir du concert arrive et un miracle se produit sur scène : la pianiste entame les premières notes, Patricia se met à chanter, ralentit, puis arrête... la pianiste hésite, puis arrête aussi; les deux filles se regardent, et reprennent ensemble et concluent la pièce en harmonie! Le public demeure silencieux un long moment, avant de se lever pour ovationner les fillettes. Les deux mères, en larmes, regardent ma directrice, ébahie.

Quand la musique peut changer des destins...

Pour en savoir plus sur Jeunes musiciens du monde:

www.jeunesmusiciensdumonde.org

**Les noms des enfants ont été modifiés, afin de préserver leur identité.*

Notre gagnante... Bravo!



Toutes nos félicitations à madame Ginette Leblond qui est la gagnante du tirage parmi les gens inscrits à la rencontre annuelle avant le 1^{er} août 2010.

Dans l'ordre habituel : Yvon Beaulé (président sortant), madame Ginette Leblond et Marcel Beaulé (nouveau président).

Toujours disponible et présent!



Sur la photo, Yvan Beaulé, notre historien et aussi notre président fondateur en conversation avec le nouveau président Marcel Beaulé.

Yvan a consacré et consacre toujours beaucoup de son temps à fouiller l'histoire afin de nous permettre de connaître nos ancêtres. Il fut aussi pendant de nombreuses années le rédacteur de votre bulletin de famille "Le Bolley".

Quelles sont les différentes formes de testaments ?

Par Cynthia Beaulé, notaire

Les gens me demandent parfois : Si j'ai rédigé mon testament moi-même, est-il valable ?

D'abord, il faut savoir que le testament dit «olographe» est celui écrit de la main du testateur. Rédigé de manière illisible, en des termes parfois non juridiques, le testament olographe peut être mal interprété. Si les volontés du défunt ne sont pas claires pour les héritiers, cela peut facilement causer des malentendus au sein de la famille. Les lois au Québec stipulent que le testament «olographe» peut être valide ou même un document signé devant deux témoins, mais ils doivent être vérifiés par le Tribunal. On peut facilement s'imaginer que les frais judiciaires de vérification devant le Tribunal après un décès peuvent être élevés et une série de troubles pour la succession. Donc, la situation sera moins coûteuse et moins périlleuse si vous préparez un testament devant notaire avant votre décès.

Quand une personne décède, il est obligatoire de procéder à une recherche testamentaire auprès de la Chambre des notaires du Québec et du Barreau du Québec. Si aucun testament n'a été retrouvé auprès de ces instances, c'est parce que le défunt n'avait pas consulté de notaire ou d'avocat pour préparer son testament.

Dans le cas où l'on retrouve, malgré tout, un testament olographe laissé par le défunt, il doit respecter certaines règles afin d'être acceptée tel quel par le Tribunal. Il est primordial d'y indiquer la date et qu'il soit signé par celui qui lègue ses biens, c'est-à-dire le testateur. D'autres informations pertinentes à inscrire sont le choix du liquidateur de la succession et les héritiers.

Testament notarié

Afin d'obtenir les conseils juridiques appropriés et d'éviter aux successeurs des embûches devant les tribunaux, le testament devant notaire est une bonne solution. Un des avantages du testament notarié c'est qu'il est facilement récupérable lors du décès, puisqu'il est inscrit au Registre des testaments et mandats de la Chambre des notaires. De plus, le testament notarié n'est jamais soumis à aucune procédure de vérification après le décès. Bien sûr, le temps qui passe, depuis la rédaction d'un testament jusqu'au décès, peut rendre ce document un peu dépassé. C'est pourquoi, les no-

taires incitent leurs clients à revenir les voir régulièrement pour mettre à jour leur testament afin qu'il reflète constamment leur réalité. Le notaire est non seulement le protecteur du patrimoine : il est aussi celui qui s'assure que sa transmission se fasse dans les meilleures conditions possibles.



Le notaire va donc s'enquérir naturellement des volontés de la personne qui rédige son testament en tenant compte de la situation familiale, professionnelle et personnelle du client. Il va lui faire voir certaines répercussions de ses décisions, notamment sur le plan fiscal et selon son état civil, marié ou pas. Dès lors, il est en mesure de lui conseiller une stratégie pouvant être mise immédiatement en branle; on peut penser, entre autres, à des mesures comme la création de fiducies familiales ou la rédaction d'une convention entre actionnaires.

Il va aussi valider les modes choisis de dévolution de ses biens et l'informer, le cas échéant, des différences entre le legs particulier et le legs universel. Le notaire peut proposer de nommer un tuteur à l'enfant mineur, puis établir des âges pour la remise des legs et des proportions s'il y a plusieurs légataires.

Bilan patrimonial

Le notaire devrait aussi inviter son client à compléter son bilan patrimonial. Il s'agit d'une liste exhaustive des biens qu'on a accumulés et de l'endroit où ils se trouvent. Notre coffret de sûreté, nos trois comptes bancaires, nos deux polices d'assurance-vie, notre assurance-invalidité, le numéro de notre compte de courtage en valeurs mobilières et le nom de la firme, les numéros de mes cartes de crédit et le nom des émetteurs, les prêts personnels consentis à des proches, notre REER d'un fonds de travailleurs, etc.

Après avoir préparé ces documents, vous dormirez l'esprit en paix avec le sentiment, que s'il vous arrivait malheur, vous ne laisserez pas vos proches sans instructions claires.

Les Beaulé étaient au rendez-vous le 4 septembre 2010!

L'assemblée générale

C'est sous la présidence d'Yvon Beaulé, qu'a débuté la dix-neuvième assemblée générale de l'Association des descendants de Lazare Bolley.

Vingt-sept personnes dont sept administrateurs ont assisté à la réunion qui avait lieu au Centre Des Aînés de Chambly. Malgré l'absence remarquée de notre trésorier Jacques Beaulé, la réunion s'est déroulée rondement.

Grâce à la participation de chacun, nous avons discuté de chacun des points de l'ordre du jour de façon très disciplinée. Yvan, notre historien, nous a parlé évidemment de l'histoire du Fort Chambly et de Jean-Baptiste Beaulé qui aurait été dans l'armée et cantonné aux environs de Chambly.

Suite à l'assemblée, un lunch attendait les participants, d'autres membres et invités ont commencé à arriver et se sont joints à nous pour le dîner.

La visite du Fort Chambly et de l'écluse.



Le Centre Des Aînés se trouvant à environ deux kilomètres du fort, la grande majorité des gens ont décidé de faire le trajet à pied. Très bonne



idée puisque le chemin regorgeait de magnifiques propriétés entourées de parcs contenant des aménagements paysagés de toute beauté.



Le groupe très attentif aux explications de cette cuisinière nous décrivant le régime alimentaire d'un soldat du début du dix-neuvième siècle au Fort Chambly.

À l'intérieur du fort, bien que la visite était libre, des sections étaient animées de belles façons.

D'autres sections du fort nous renseignaient sur le mode de vie à l'intérieur du fort. Des cartes et des maquettes à l'échelle nous instruisaient de la position stratégique qu'occupait le fort en rapport avec les routes commerciales entre Québec, Montréal, Boston et New York. →



L'intérêt, suscité pour nos ancêtres, fût si grand que certains parmi nous ont fait des demandes pour s' enrôler et ont même fait l'essai de leurs nouveaux uniformes.



Enfin, nous avons eu droit à un habillage complet d'un volontaire, chaque partie de l'uniforme des sous-vêtements au chapeau en passant par les chaussettes, les chaussures et les armes nous ont été expliqué.

Suite à cette présentation, un soldat du fort nous a fait une démonstration des étapes à franchir pour effectuer un tir au mousquet sans se faire sauter. Car il faut le dire, à l'époque, il risquait de mettre le feu aux poudres.

Le souper... un délice!

Après cette promenade historique autant du côté du fort que dans les rues de Chambly, nous sommes de retour aux Centre Des Aînés. Chacun s'installe et discute en dégustant une bonne bière en attendant que le souper soit prêt.

Le traiteur choisi par notre organisateur Paul-Émile nous a concocté un souper de roi. Un choix d'assiette de bœuf ou de poulet, servi avec du vin, des salades et des pommes de terre ont su satisfaire chacun des convives. Nous avons l'impression de nous retrouver dans un grand restaurant qui aurait été réservé à notre petit groupe.



Soldat du Fort Chambly en costume de combat. La ceinture portée en bandoulière contient douze charges de poudre noire prêtes à l'utilisation.



Des Beulé sous la protection de notre brave soldat.

Un grand merci à Paul-Émile et ses aides de camp ainsi qu'à tous les participants de cette belle journée.

Marcel Beulé, président. ◆

Chambly en photos...!



Je n'oserai pas présenter tout le monde de peur d'en oublier, même les photos en ont probablement oublié. Mais regardez les sourires sur ces photos et vous saurez que tout était parfait. La première photo en haut à gauche nous présente Paul-Émile entouré de son fils et de Nathalie Martin, sa conjointe.

Mot de transition

Chers(es) membres,

Voici déjà quelques années que j'ai accepté de prendre la relève d'Yvan comme président de l'association. Bien sûr, j'ai bénéficié de l'expérience de notre historien-président-fondateur, Yvan, qui m'a guidé au cours de ces années.

J'ai pris beaucoup de plaisir à faire des recherches aux archives nationales du Québec, au pavillon Casot de l'Université Laval avec ma fille Cynthia, qui est maintenant notaire et tout cela sous la supervision d'Yvan.

Le grand rassemblement de 2005 au Montmartre Canadien à Sillery a été une belle réalisation (250^e anniversaire de naissance de Jacques Bolley, fils de Lazare). Le rassemblement de 2008 à St-Henri-de-Lévis et le retour historique sur la terre de notre ancêtre Jacques Bolley fut l'un des moments appréciés.

St-Romain, Sherbrooke, Montréal, Gatineau, Lac-Mégantic, Québec, St-Henri-de-Lévis, Chambly sont tous des endroits inoubliables où pendant mon mandat, nous avons laissé un peu de nous-mêmes, de notre histoire, de nos racines sans compter des amitiés profondes qui se sont développées avec le temps.

Un gros merci tout particulier à une personne clé dans l'administration. Une personne pour qui j'ai beaucoup d'admiration, une personne que j'ai appris à connaître et qui assume très bien son rôle de pilier permanent de notre association. Une personne à qui je souhaite la meilleure des santés, une guérison rapide et une convalescence récupératrice et sereine. Bien sûr,

je nomme le "grand" Jacques Beulé de Rouyn-Noranda, notre trésorier préféré et notre plus ancien membre du conseil d'administration. Mes amitiés Jacques!



Aussi j'aimerais remercier tous les administrateurs qui ont siégé au conseil d'administration sous ma présidence. Vous m'avez permis de vous connaître plus intimement, de devenir amis et aussi de partager ensemble l'objectif ultime de faire connaître la famille Beulé, Bola, Bollé, Baule en Amérique; notre passé, notre présent et notre futur.

Notre futur suivra dorénavant son cours sous la présidence de Marcel Beulé qui a bien accepté de relever le défi et j'en suis très fier. Marcel, n'est pas à ses premières armes puisqu'il fait parti du conseil d'administration depuis quelques années et connaît tous les aléas de la fonction. Je lui souhaite beaucoup de plaisir et de motivation à poursuivre les objectifs de notre association.

Tant qu'à moi, je demeure à sa disposition et je vais continuer à offrir mes services au journal "Le Bolley" par l'entremise d'articles divers qui pourraient vous intéresser.

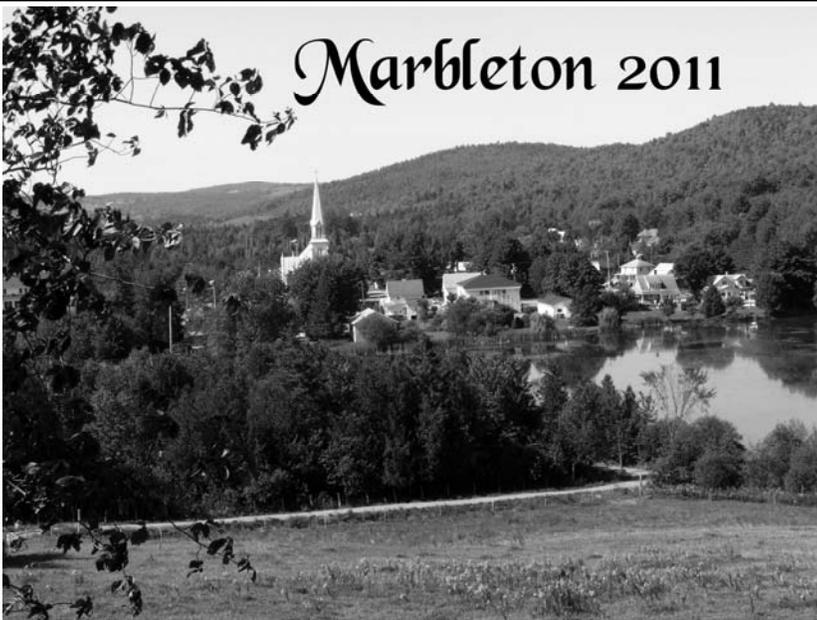
Longue vie à l'Association des descendants de Lazare Bolley inc.

Votre ex-président, Yvon Beulé.

Lussier, Ouellet, Paquet, Tremblay, Turcotte... Tous ces noms sentent la belle province mais aussi celle de la monarchie française, à l'époque des premiers colons. Suite à la conquête anglaise, certains colons français persistèrent à cultiver leurs quelques arpents de neige. Environ 7 000 d'entre eux restèrent, nous sommes les descendants de ces colons. En effet, il y a une étonnante redondance de patronymes. La France d'aujourd'hui compte environ 300 000 patronymes, c'est en partie dû à sa position géographique et son émigration, au Québec nous en sommes réduit à quelques milliers. Cette tendance se renverse avec le fait que maintenant les femmes conservent leur nom de famille après le mariage et que les enfants de ces unions, ne portent pas nécessairement le nom du père mais parfois le nom de la mère ou même les deux. Avec l'immigration et l'adoption international nous auront du sang neuf dans les noms. Pierre Nguyen, Lee Tremblay ou Pédro Turcotte deviendront peut-être courant.

Marcel Beulé

Marbleton 2011



Un voilier sur le lac d'Argent...

Vue de la paroisse française, aussi connu sous le nom de St-Adolphe, Marbleton est un petit village baigné par deux lacs et bordé par les montagnes.

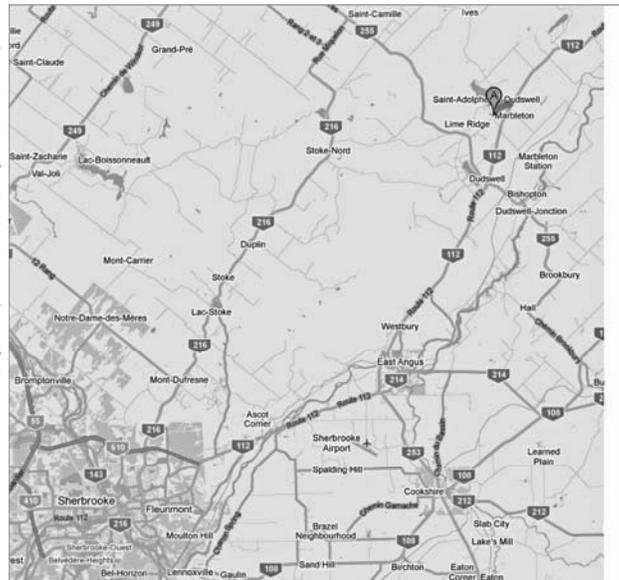
Forêt habitée de Dudswell *Enchantement garanti et c'est gratuit!*
Carte des sentiers récréotouristiques été-hiver



À proximité de Sherbrooke, Marbleton, fusionnée sous le nom de Dudswell, est un paradis pour le randonneur. Le village, connaît souvent sa part de gloire. Il fût choisi comme lieu de tournage lors de la première saison de l'émission de La petite séduction (http://www.radio-canada.ca/television/la_petite_seduction/emissions/2006/dudswell/), il fait partie de la liste des plus beaux villages du Québec (http://www.beauxvillages.qc.ca/villages_fr_marbleton/marbleton_fr.htm). Vous y trouverez même un terrain de golf. La municipalité fait aussi partie du Chemin des Cantons (<http://www.cantonsdelest.com/touristRoute/2/chemin-des-cantons>). Vous pourrez trouver d'autres informations sur le site : <http://www.ville.dudswell.qc.ca/profil.htm>.



Tout autour, il y a Sherbrooke pour le magasinage, le spectacle Omaterra une éclaboussante aventure d'eau (<http://www.omaterra.com/>). De nombreux théâtres d'été, le Festival des traditions du monde (<http://www.ftms.ca/>), la Traversée internationale du lac Memphrémagog et bien d'autres activités pour toute la famille (<http://www.cantonsdelest.com/>).



Je réserve dès maintenant le 6 août 2011 pour me rendre à Marbleton.

Notez bien :

Cette page sera aussi disponible sur le site web <http://www.beaule.qc.ca/> afin de retrouver tous les liens y étant inscrits.

Chronique militaire

par Luc Genest et Yvan Beaulé

On se souviendra de la participation de Luc Genest à notre bulletin LE BOLLEY (numéro 24) de janvier 2001. Cet arrière-arrière-petit-cousin à nous, nous avait alors entretenu de son arrière-grand-mère Marguerite Beaulé mariée à Charles Genest. Cette arrière-arrière-grand-mère à lui avait connu 32 naissances, un exploit qui s'était rendu jusqu'à ses oreilles par son grand-père.

Luc Genest, chercheur émérite, poursuit toujours ses recherches. Justement, il nous revenait dernièrement avec une autre trouvaille historique : un document notarié nous révélant une sorte de convention de service entre son arrière-arrière-grand-père, Charles Genest de St-Henri et son beau-père Jean-Baptiste Beaulé. Ce dernier demeurant à St-Romain en 1866, année de l'acte notarié.

De notre côté, ce document faisait bien notre affaire. On avait toujours un peu de difficulté à bien situé dans le temps le passé militaire qu'on connaissait à notre arrière-arrière-grand-père Jean-Baptiste Beaulé. Nous avons déjà signalé sa collaboration à la formation d'une compagnie du Bataillon de Beauce à St-Vital-de-Lambton dans les années 1860, ce qui lui aurait d'ailleurs valu l'honneur d'être inhumé "sous l'église" de St-Romain en 1872 après des funérailles militaires.

Encore de la recherche...

Recherche assez facile et des plus captivantes. Facile surtout par l'immense documentation rejoinable en un "clic" sur l'internet et GOOGLE, passant par les mots-clés : "guerre de 1812" ou surtout "patrimoine militaire canadien".

Sans oublier "la bataille de Châteauguay" et son héros "Michel de Salaberry". Allez voir, ça vous

rappellera toutes ces dates apprises par cœur au temps de votre cinquième année du primaire.

Facile aussi grâce à l'initiative d'un grand homme collectionneur, le juge Louis-François-Georges Baby qui a, un jour du début du XX^e siècle, remis sa collection de papiers militaires à l'Université de Montréal. (Un merci ici à monsieur Emmanuel Dor, technicien aux archives de l'Université, lui qui met gentiment ces documents en ligne à la grande satisfaction des chercheurs.) Nous y avons trouvé de longues "listes de paye" des compagnies de miliciens ce qui nous a permis de suivre leur allée et venue tout au long de la guerre de 1812 contre les envahisseurs américains.

Mais, nous n'avons pas tout trouvé...malheureusement...

Toutes ces recherches nous auront permis de revivre "la guerre de 1812" et la fameuse bataille dite de Châteauguay, à Allen's Corner plus exactement.

Elles nous auront aussi donné l'occasion de voir la fierté des nôtres, les canadiens-français du Bas Canada, devant la bravoure et les succès militaires de nos miliciens et de leur grand commandant Salaberry.

Mais elles ne nous auront cependant pas permis, du moins pour l'instant, de nous donner plus d'éclairage sur la participation du "4^{ième} bataillon de la milice incorporée" à ces deux années de guerre et ni sur les circonstances où notre milicien Jean-Baptiste Beaulé aurait pu "être blessé".

Suivez-nous dans cette analyse du document et de la guerre de 1812.....

**Dans cette convention notariée datée du 21 mai 1866,
JEAN-BAPTISTE BEAULÉ**

233 21 Mai, 1866 Procuration par

J. B. Beaulé
à
Ch. Genest
et
Conventions entre eux
Exp.

Pardevant les Notaires Publics dans et pour le Bas-Canada, sous-signés furent présents Sieur Jean-Baptiste Beaulé, de la paroisse de St. Romain de Winslow, Comté de Compton, d'une part cultivateur et ancien Milicien de mil huit cent douze, d'une part, Et Sieur Charles Genest dit LaBarre de la paroisse de St. Henri, Comté de Lewis, cultivateur, d'autre part.

Lesquelles parties, d'un commun accord et desirant se reconnaître réciproquement et de reconnaissance de ce qui servira :

Le Sieur Jean-Baptiste Beaulé ayant déclaré qu'ayant servi dans la guerre de mil huit cent douze et comme soldat, et recevant du Gouvernement une paie annuelle de quinze louis qu'il lui est payé depuis trois ans, déclare qu'il a en considération pour une blessure qu'il a reçue, et déclare qu'il a à prétendre du dit Gouvernement et qu'il de Sa Majesté des arriérages pour le passé depuis la cessation de la dite guerre de mil huit cent douze, et cet effet il a nommé lesdits Charles Genest pour son procureur général et spécial, auquel il donne pouvoir de pour lui et en son nom retirer du Gouvernement de Sa Majesté

elles soient toutes et telles prétentions ou récompenses soit en terre, soit en argent, et il autorisent qu'il pour-rait avoir comme milicien dans la quatrième bataillon de milice d'élite incorporé dans la dite guerre de mil huit cent douze avec les États-Unis d'Amérique, et faire par le dit Procureur toutes diligences nécessaires pour retirer les dites récompenses, substituer un ou plusieurs procureurs et les révoquer et faire pour le dit Constituant tout ce qui se trouvera nécessaire et utile, promettant le dit Constituant le tout ratifier, si besoin est.

Et pour récompenser et indemniser le dit Sieur Charles Genest dit LaBarre (son gendre) pour les démarches et dépenses qu'il a faites par le passé pour cet objet et pour celles qu'il pourra faire par la suite, le dit Sieur Jean-Baptiste Beaulé promet et s'engage lui donner et payer, et lui promettre un tiers de sa paie de toutes récompenses, soit en argent, et ce pour, retenir ou autrement qui lui sera versé et appartenir par le dit Gouvernement de Sa Majesté pour les arriérages qu'il a à prétendre pour le passé, et s'il le dit Charles Genest dit LaBarre, ou son gendre, et tant qu'aux deux autres tiers, ses héritiers et assigns, et le dit Charles Genest devra les remettre au dit Augustin Jean-Baptiste Beaulé, s'il est encore vivant, ou pour

Déclare :

- Qu'il a participé à la guerre de 1812 contre les Américains en tant que membre du 4^e bataillon de la milice incorporée;
- Qu'il a reçu une blessure pour laquelle il reçoit une indemnisation annuelle de quinze louis à lui payer depuis trois ans;
- Qu'il a droit de réclamer du gouvernement les arriérages courants depuis la fin de cette guerre;

Appointe son procureur :

- En l'occurrence son gendre Charles Genest dit LaBarre avec le pouvoir de le représenter dans toute intervention auprès du gouvernement en vue de voir au règlement de cette réclamation.

Définit les termes du partage des sommes à être reçues :

- Un tiers devant aller à son gendre et procureur;
- Les deux autres tiers devant être remis à lui-même.

La milice canadienne au Bas Canada

À cette époque, tout le monde âgé entre 16-60 composait la "milice sédentaire". On y était soumis à une seule session annuelle de formation.

C'est à même cette réserve qu'on allait recruter la milice. En 1811-1812, devant la menace d'invasion américaine, monsieur Prévost, gouverneur du Bas Canada, avait appointé monsieur Vassal de Monviel à la mise en place d'un plan de recrutement qui allait comme ceci :

... une MILICE VOLONTAIRE dont la responsabilité de recrutement a été remise à Michel de Salaberry. Ils sont devenus LES VOLTIGEURS.

... une MILICE INCORPORÉE (ou CONSCRITE pour un terme de trois ans).

Cette dernière consistait en la formation de six bataillons de quelques centaines d'hommes chacun. Jean-Baptiste BEAULÉ faisait partie du 4^e bataillon formé le 23 mai 1812..

Le plan de conscription définissait le nombre de miliciens que chaque unité paroissiale devait désigner par "tirage au sort" si nécessaire.

Le contingent de St-Henri-de-Lévis comprenait 23 miliciens. Jean-Baptiste, alors âgé de 22 ans, était sans doute du nombre.



Mais le 4^e bataillon de "milice d'élite" n'a pas pris part à la bataille de Châteauguay...

Les autres bataillons, oui, mais pas le 4^e bataillon. Il est demeuré "on fatigue", en "devoir" au camp de BLAIRFINDIE (Lacadie) tout près de l'Isle-aux-Noix. Il y avait là un gros chantier occupé à cette époque à la construction d'un gros navire de guerre, LE CONFIANCE, devant défendre le grand lac CHAMPLAIN tout au long de cette menace d'invasion. C'était d'ailleurs le plan bien connu des généraux américains Hampton et Wilkinson de rejoindre Montréal par la rivière Richelieu et couper ainsi le ravitaillement du Haut Canada en matériel de guerre.

Conclusion immédiate : ce n'est donc pas à cette grande bataille où Salaberry s'est illustré que le milicien Jean-Baptiste Beaulé se serait retrouvé parmi les blessés. Faut quand même retenir qu'en cette occasion l'histoire a reconnu les mérites des bataillons de la milice d'élite incorporée. Faut aussi mentionner que cette bataille du 23 octobre 1813 à Allen's Corner avait été précédée et aussi suivie de beaucoup d'escarmouches plus mineures qui ont tout de même coûté des vies et possiblement des "blessures".

Et la fameuse blessure dans tout cela??? Un petit mystère...

Elle est tout de même réelle puisqu'elle a été reconnue et "indemnisée" pour trois ans. Ceci suite à des démarches du gendre Charles Genest, à ce que l'on lit dans le document. Surprenant que tout ceci ne vienne qu'au bout de cinquante ans.

Des documents nous apprennent pourtant qu'immédiatement après la guerre, en 1815 plus exactement, le recruteur, monsieur Vassal de Monviel avait été appointé spécifiquement à cette fonction de voir au règlement "des indemnisations" des blessés de guerre.. Aurait-elle échappé à cette opération? Encore des recherches à poursuivre...

Yvan Beaulé

Du nouveau au conseil d'administration...



Dans l'ordre habituel : Yvon Beaulé, directeur; Louise Boutin, secrétaire; Irénée Beaulé, directeur; Gilles Beaulé, 1^{er} vice-président; Marcel Beaulé, président; Gaétane Coté, 2^e vice-présidente; Paul-Émile Beaulé, directeur et en médaillon, Jacques Beaulé, trésorier. Absent de la photo Stéphane Beaulé

Le nouveau conseil d'administration 2010 se compose essentiellement des mêmes membres que par le passé. En 2009, Louise Boutin de Sherbrooke s'était jointe au groupe en tant que directrice, elle se retrouve maintenant au poste de secrétaire. Gilles Beaulé de Lac-Mégantic et Gaétane Coté de Ville-d'Anjou récidivent dans leur poste de vice-présidence qu'ils occupent depuis déjà de nombreuses années. Yvon Beaulé de Québec, comme vous le savez maintenant, a quitté la présidence d'où il dirigeait de main de maître l'Association depuis un bon moment et choisi de se retirer dans un poste de directeur. Marcel Beaulé de Sherbrooke qui était directeur et rédacteur du Bulletin, conserve la rédaction et cumule maintenant la présidence de l'Association, Irénée Beaulé de Longueuil et Paul-Émile Beaulé de Be-loeil sont tous deux directeurs. Jacques Beaulé de Rouyn-Noranda, malheureusement absent de la rencontre, demeure sans conteste le plus vieux membre du conseil d'administration puisqu'il y siège depuis la fondation de cette dernière; il

conserve le poste de trésorier. Un autre absent, Stéphane Beaulé de Frontenac occupe aussi un poste de directeur.

Je profite de l'occasion pour saluer le départ de Jean-Jacques Beaulé de Québec qui se retire du conseil d'administration après une longue et très appréciée collaboration. Jean-Jacques a œuvré pendant plusieurs années aux activités de l'Association et participé à maintes reprises à l'organisation des activités. En mon nom et au nom des membres de l'Association, merci Jean-Jacques et au plaisir de te voir aux prochaines réunions!

Marcel Beaulé, président.



Toutes nos félicitations aux heureux parents!

Sous l'insistance de grand-papa Lucien qui est sûrement très fier de son arrière-petite-fille et pour cause, Mélanie Beulé et son conjoint Martin Boulanger nous présente Alice Boulanger née le 4 février 2010 à 9 h 26. Elle pesait 8 livres 3 onces.

Félicitations aux parents, vous avez une très belle fille.

(lignée : Mélanie, Richard, Lucien, Joseph, Honoré, Honoré, Augustin, Jacques, Lazare.)

Nos sympathies aux familles...!



À Montréal, le 20 décembre 2009 à l'âge de 81 ans, est décédée Thérèse Bouchard, épouse d'Irénée Beulé.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Jean (Ginette), Réjeanne (Claude) et Paul-Émile, ses sept petits-enfants et dix arrière-petits-enfants, ses sœurs, son frère, ses neveux et nièces et plusieurs parents et amis.

Nos salutations spéciales à Irénée et Paul-Émile Beulé qui sont tous deux directeurs au sein du conseil d'administration de l'Association des descendants de Lazare Bolley.



Germaine Beulé est décédée au début de septembre 2010 en sa demeure à Gatineau. Elle était âgée de 79 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Réjean Lapointe de Laverlochère, Clairette, Paul et Guy Lapointe de Gatineau ainsi que ses frères et sœurs, Adrien, Yvan, Lorraine, Raoul, Conrad, Thérèse et Roger Beulé.

(Lignée: Alphonse, Alfred, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques, Lazare).



Patricia Bélanger Beulé est décédée à Témiscamingue le 10 juin 2010 à l'âge de 64 ans.

Elle laisse dans le deuil, son époux Conrad Beulé et ses deux enfants : Stéphane (Mona Charbonneau) et Lee-Ann (Michel Brassard) ainsi que ses petits-fils Jonathan

et Anthony Beulé.

Patricia a été inhumée au cimetière de Témiscamingue.

Honneur à nos membres...!

Année après année, vous êtes toujours là... Merci à vous tous!

Les membres à vie...

1. Yvan Beaulé Ville-Marie
10. Gérard Beaulé Coaticook
44. Richard Beaulé St-Denis-de-Brompton
47. Claude Beaulé Neufchatel
50. Sylvain Beaulé Laverlochère
137. Serge Beaulé Rouyn-Noranda
173. Lorraine Beaulé-Gauthier Earlton Ont.
213. Conrad Beaulé Temiscaming
217. Réjean Audet-Lapointe Lac-Mégantic

Les membres honoraires...

4. Marguerite Beaulé Décédée
15. Rév. Lucien Poulin Augusta, ME
102. Lucienne Léger-Boulay Châteauguay
143. Irénée Beaulé Longueuil
160. Vivianne Bolley-Messelet Dijon, France

Les membres bienfaiteurs...

6. Jacques Beaulé Rouyn-Noranda
19. Gilles Beaulé Lac-Mégantic
23. Norman Murphy Duparquet
40. Marc Beaulé Montréal
46. Thérèse Beaulé Montréal
51. Antoine Beaulé Drummondville
53. Paul Beaulé Québec
54. Julien Beaulé Laval
56. Adrien Beaulé Laverlochère
57. Jean-Guy Langlois Val d'Or
73. Jean-Guy Beaulé Bromont
75. Alain Beaulé Saint-Georges
82. Monique Beaulé Montréal
95. Stéphane Beaulé Montréal
105. Lucienne Beaulé-Morin Laverlochère
115. Yvon Beaulé Ste-Foy
120. Bibiane Beaulé Gatineau
130. Germaine Beaulé Gatineau
147. Gaston Audet-Lapointe Marston
150. Lucette Langlois Sudbury, On.
156. Pierrette Beaulé-Cantin Sillery
166. Antoinette Beaulé-Dion Sherbrooke
172. Suzanne Gauthier Orleans, On.
188. Aurore Beaulé Montréal
193. Claude Beaulé Gatineau
195. Roger Couture Laval
204. Gilberte Beaulé-Breton Port-Colborne, On.
219. Marcel Beaulé Sherbrooke
223. Sylvie Beaulé Saint-Alfred

227. Jean-Jacques Beaulé Québec
235. Gaétane Côté Ville d'Anjou
236. Stéphane Beaulé Frontenac
271. France Beaulé Montréal
281. Paul-Edgar Beaulé Ottawa, On.
283. Paul-Émile Beaulé Beloeil
296. Alouisia Paradis Ste-Marthe-sur-le-lac
298. Michel Beaulé Montréal
306. Rémy Bolley Marcellois, France
310. Sandra Beaulé Montréal
312. Marcel Beaulé Pierrefonds

Les membres réguliers

2. Marc Beaulé Montréal
3. Martin Beaulé Montréal
8. Diane Beaulé Gatineau
9. Florence Tardif Piopolis
13. Madeleine Beaulé-Assh Québec
14. Lisiane Trudel-Beaulé Gatineau
16. Jean-Guy Beaulé St-Romuald
17. Thérèse Beaulé-Blanchet Drummondville
20. Carmen Murphy-St-Pierre McWatters
21. Doris Murphy Val-David
24. Daniel Murphy Val d'Or
26. Richard Murphy Val d'Or
27. Hélène Murphy Rouyn-Noranda
29. Précille Beaulé Laverlochère
30. Ghislain Beaulé Laverlochère
31. Noëlla Beaulé Gatineau
32. Laurier Beaulé Evain
33. Rosane Beaulé Notre-Dame-du-Nord
34. Firmin Beaulé Laverlochère
35. Marguerite Lefebvre-Beaulé Rouyn-Noranda
39. Rollande Thibodeau-Beaulé Marbleton
42. Suzanne Beaulé Gatineau
45. Agathe Héroux Ville-Marie
48. Paul-Eugène Beaulé Québec
49. Jeanne D'Arc Brochu-Beaulé Laval
58. Danielle Beaulé-Charron Val d'Or
60. Denis Beaulé Evain
61. Madeleine Beaulé Val d'Or
63. Réal Beaulé Laverlochère
64. Murielle Beaulé Belleterre
70. Clément Beaulé Marieville
71. Gérard Beaulé Marieville
72. Robert Beaulé Ste-Thérèse
78. Jean-Paul Beaulé St-Léonard
79. Mgr André Beaulé St-Jean-sur-Richelieu

- | | | | | | |
|------|--------------------------|--------------------------|------|--------------------------|--------------------------|
| 94. | Mariette Beaulé-Breton | Beloeil | 234. | Roger Beaulé | Ville Lemoine |
| 96. | Céline Martel | Québec | 239. | Dolorès Beaulé-Blanchard | Granby |
| 100. | Léona Beaulé | Sorel | 241. | Michèle Beaulé | Rouyn-Noranda |
| 101. | Ginette Patry | Ville-Marie | 242. | Gaston Beaulé | Rouyn-Noranda |
| 104. | Marc Beaulé | Longueuil | 244. | Suzanne Brouillard | Montbeillard |
| 106. | Thérèse Beaulé | Laverlochère | 247. | Nicole Patry-Schlote | Midland, On |
| 117. | Martine Beaulé | Pontiac | 248. | Diane Beaulé | Deux-Montagnes |
| 121. | Paul Beaulé | Ville-Marie | 249. | Ghislaine Beaulé-Polsky | Toronto, On |
| 122. | Estelle Beaulé | Saint-Ferdinand | 252. | Michel Beaulé | Québec |
| 124. | Gilberte Beaulé-Vachon | Lac-Mégantic | 257. | Frank Beaulé | Hull |
| 125. | Raymonde Beaulé-Hallé | Sherbrooke | 259. | Pierrette Beaulé | Charlesbourg |
| 126. | Luc Beaulé | Piopolis | 260. | Kathy Beaulé | Québec |
| 129. | Maryse Beaulé | Pointe-aux-Trembles | 263. | Ginette Leblond | Montréal |
| 140. | Gilles Brouillard | La Sarre | 265. | Yolaine Deslauriers | Saint-Lazare |
| 141. | Paulette Riendeau-Beaulé | Rouyn-Noranda | 267. | Marie-Claire Beaulé-Dion | Québec |
| 142. | Rosaire Beaulé | Montréal | 274. | Lise Beaulé | St-Thuribe |
| 145. | Michel Brouillard | Rollet | 277. | Patricia Coté | Vaudreuil-Dorion |
| 146. | Renée Beaulé | Saint-Hubert | 280. | Maude Hartman-Maltais | St-Charles-Boromé |
| 148. | André L. Beaulé | Manchester, NH | 282. | Francis Beaulé | Gatineau |
| 149. | Manon Beaulé | Gatineau | 284. | Linda Beaulé-Adkins | Sabattus, ME |
| 151. | Francine St-Pierre | Sherbrooke | 285. | Clara Beaulé | Manchester, NH |
| 157. | Denise Beaulé-Laroche | Québec | 290. | Gisèle Beaulé-Labonté | Val d'Or |
| 158. | Pascal Beaulé | Rouyn-Noranda | 292. | Cynthia Beaulé | Sainte-Foy |
| 165. | Jeannine Beaulé-Labrie | Sherbrooke | 294. | Guy Turmel | Laval |
| 170. | Gisèle Beaulé-Pouliot | Lac-Mégantic | 295. | James J. Bola | Williamsville, NY |
| 182. | Raoul Beaulé | Laverlochère | 296. | Marc Beaulé | St-Augustin |
| 189. | Yvan D. Beaulé | Val d'Or | 301. | Yves Beaulé | Québec |
| 194. | Suzanne Beaulé-Turcotte | Laval | 303. | Dany Rouette | Trois-Rivières |
| 197. | Thérèse Bossé | Dégelis | 304. | Claude Beaulé | Acton Vale |
| 201. | Marc St-Pierre | Rouyn-Noranda | 305. | Gilberte Phillips | Belleterre |
| 206. | Françoise Beaulé-Roy | Beauport | 306. | Rémi Bolley | Marcellois, France |
| 207. | Rita Cool-Beaulé | Manchester, NH | 307. | Sylvie Beaulé | St-Georges-de-Beauce Est |
| 208. | Réal Beaulé | Saint-Jean-sur-Richelieu | 308. | Hélène Beaulé | Québec |
| 211. | Gérard Beaulé | Sherbrooke | 309. | Daniel Beaulé | Montréal |
| 214. | Linda Beaulé | Beloeil | 311. | Yanick Chouinard | Rouyn-Noranda |
| 215. | Lucien Beaulé | Marbleton | 313. | Éric Beaulé | Drummondville |
| 220. | Jean-François Beaulé | Farmington Ct. USA | 314. | Myriam Beaulé | Sherbrooke |
| 221. | Jeanne Beaulé-Duquette | Sainte-Cécile-de-Whitton | 315. | Ann Beaulé | Sherbrooke |
| 222. | Gisèle Duquette | Piopolis | 316. | André Pronovost | Rouyn-Noranda |
| 225. | Gérard Beaulé | Lewiston, ME | 317. | Gérald Langlois | Kirkland Lake |
| 231. | Loranzo Beaulé | Thedford Mines | 318. | Richard Beaulé | Frontenac |
| 232. | Colette Beaulé | Repentigny | 319. | Réal Coté | Sutton |
| 233. | Sylvie Beaulé | Laverlochère | | | |

À tous joyeux Noël et bonne année!

Bibliothèque nationale du Canada, numéro international : ISSN 1205-7266

Poste Canada
 Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
 Publié par l'Association des descendants de Lazare Bolley inc.
 Édité par la Fédération des familles-souches québécoises inc
 C.P. 6700, Succ. Sillery, Ste-Foy (Québec) G1T 2W2
 IMPRIMÉ—PRINTED PAPER